

VOTRE BUDGET SOURIT AU SOLAIRE !



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUR LES AIDES,
POUR RETIRER UN DOSSIER...

**Communauté d'agglomération
du Pays d'Aubagne et de l'Étoile**
932 avenue de la Fleuride
ZI des Paluds - BP 1415 - 13785 AUBAGNE cedex
Tél. 04 42 62 80 00

POUR VOUS INFORMER, EN SAVOIR PLUS,
ÊTRE CONSEILLÉ (BUDGET, ÉQUIPEMENTS, INSTALLATEURS...).

- ADEME - Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
2, boulevard de Gabès - BP 139
13267 Marseille Cedex 08
Tél. 0 810 060 050 - www.ademe.fr/paca
- QUALISOL
Centre de gestion de l'appellation Qualisol
Le forum 131/135 avenue Jean Jaurès
93 305 Aubervilliers Cedex
www.qualisol.org
- ESPACE INFO ÉNERGIE
2, crs Maréchal Foch 13400 Aubagne
Tél. 04 42 03 88 16 - www.geres.free.fr
www.eie.paysdaubagne@geres.eu

ANATOME - 2007 Photos Enerplan / Ph.Mougeot pour Contact prod / J.P. Vallorani

Le solaire,
un geste pour l'avenir,
des économies tout de suite

■ L'eau chaude sanitaire représente 30 % de la dépense en énergie pour votre maison. **Un chauffe-eau solaire permet de couvrir jusqu'à 70 % de vos besoins**, et de faire jusqu'à 20 % d'économies sur votre facture énergétique.

■ **Et ça marche ! Les équipements solaires sont fiables et performants, garantis par la charte Qualisol.** Quand il n'y a pas de soleil ? ça marche aussi ! Les capteurs fonctionnent également par temps nuageux. Vous n'êtes toujours pas convaincus ? Pour être sûr de ne jamais manquer d'eau chaude, un appoint est intégré. N'hésitez plus, renseignez-vous !

■ Au-delà de simples économies, l'usage du solaire est un geste pour l'avenir. Saviez-vous que plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre sont dues à l'habitat ? **Avec un chauffe-eau solaire, une famille de quatre personnes évite le rejet d'une tonne de dioxyde par an.**

■ C'est une contribution aux efforts menés au plan mondial, dans la continuité des accords internationaux visant à réduire la production de gaz à effet de serre. **C'est une contribution à un meilleur avenir pour vos enfants.**



La Communauté
d'agglomération du Pays
d'Aubagne et de l'Étoile
vous aide à vous équiper

Dans le cadre du Plan Local Énergie Environnement pour le développement durable, la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile impulse et anime un dispositif de promotion de l'énergie solaire.

Entre autres actions, **la Communauté complète les aides financières de la Région PACA et le crédit d'impôt de l'État** sur le financement de votre équipement solaire.

Votre chauffe-eau solaire individuel est ainsi pris en charge entre 40 et 50 %. Le retour sur investissement est assuré après 5 à 10 ans.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'aides, contactez l'espace info énergie d'Aubagne, qui vous informera gratuitement : 04 42 03 88 16.

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ

- Chauffe-eau solaire individuel : 400 €
- Système solaire combiné (chauffage et eau-chaude) : 1150 €

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

■ Vous devez habiter une commune membre de la Communauté : Aubagne, Auriol, Belcodène, Cuges-les-Pins, La Bouilladisse, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquevaire, Saint-Savournin, Saint-Zacharie).

■ Un dossier est à retirer auprès de la Communauté d'agglomération (voir au dos) avant l'installation de votre système.

■ L'aide vous sera versée après présentation de votre facture acquittée, et un contrôle de l'installation sur site par la Communauté.